

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: INSPEC IPA

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: FR-2019-0077

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0018080-0002

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

INSPEC IPA

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Enviresearch PT
	Adresse	Rua Fernando Pessoa 319 2 C Carcevelso Portugal
Numéro de l'autorisation	FR-2019-0077 1-2	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0018080-0002	
Date de l'autorisation	26/06/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	27/03/2029	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Redditch Medical
Adresse du fabricant	Discovery 2, William Armstrong Way, NETPark TS21 3FD Sedgefield, County Durham Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Discovery 2, William Armstrong Way, NETPark TS21 3FD Sedgefield, County Durham Royaume-Uni

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	Brenntag GmbH
Adresse du fabricant	Stinnes Platz 1 45472 Mülheim an der Ruhr Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Baton Rouge Chemical Plant (BRCP), Exxon Mobil Chemical Plant, 4999 Scenic Highway, 70897 Baton Rouge, Louisiana États-Unis
	HAVEN 3222 VONDELINGENWEG 601 3196 KK VONDELINGENPLAAT Pays-Bas

Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	Ineos Solvents Germany GmbH
Adresse du fabricant	Römerstraße 733 47443 Moers Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Römerstraße 733 47443 Moers Allemagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	64

2.2. Type de formulation

AL (autres liquides) – lingettes prêtes à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Éviter de respirer les .

Se laver soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter .

EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler en cas de malaise.

Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.

En cas d'incendie:Utiliser pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé.Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisateurs professionnels

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfection des surfaces en salles propres en milieu industriel (biopharmaceutique et dispositifs médicaux) ainsi que dans les laboratoires

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Pas de donnée
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée
Nom commun: Levures
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Essuyage - Essuyage
Taux et fréquences d'application	6 lingettes par m2 - 0 - 6 lingettes par m2 Temps de contact (bactéries et levures): 5 min Applicaton à température ambiante (20 ± 2 ° C).
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Lingettes (55% cellulose / 45% polyester) imprégnées. Sachet en plastique laminé PET/EVOH/PE - 50 lingettes

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Mouiller complètement les surfaces avec le produit (6 lingettes par m² de surface), laisser agir pendant le temps de contact préconisé.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant l'emploi et respectez toutes les instructions fournies.
- Se référer au plan d'hygiène en place afin de s'assurer que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint.
- Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application des lingettes.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Se laver les mains après utilisation et avant toute manipulation d'aliments.
- Eviter le contact avec les yeux. Les lingettes utilisées doivent être éliminées dans un récipient fermé.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche/ingestion : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égoutiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (ajouter des précisions le cas échéant ex film plastique), dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Stocker le produit dans son contenant original dans un endroit frais, sec et correctement ventilé.
- Tenir à l'écart de sources d'inflammation.
- Garder à l'abri de la lumière.
- Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- Durée de conservation : 2 ans.

6. Autres informations

- La désinfection d'instruments ou matériels qui relèvent de la réglementation (UE) 2017/745 sur les dispositifs médicaux ne sont pas concernés par cette autorisation.